

ACTIVITÉS VISÉES :

Le CAP Mécanicien Affûteur* a pour objectif de former des Opérateurs.rices qualifié.es à l'**entretien et à l'affûtage des outils de coupe** utilisés dans la transformation du Bois. Grâce à ses compétences en mécanique générale en électricité, le.la titulaire du diplôme réalise les opérations nécessaires à la réparation des machines de sciages, de tranchage et de déroulage et effectue également les réglages nécessaires au bon fonctionnement de ces machines. Il assure la réparation, le traitement et l'affûtage des différents outils coupants utilisés pour la production.

CAP

MÉCANICIEN AFFÛTEUR*

LE MÉTIER

Le/La Mécanicien Affûteur* exerce son activité dans une entreprise de transformation du Bois ou bien dans une entreprise spécialisée en affûtage.

Au sein de l'entreprise, son activité consiste à :

- **Assurer** le réglage des machines d'affûtage et de sciage, et effectuer l'entretien des lames nécessaires aux matériels de fabrication,
- **Réaliser** l'affûtage des lames,
- **Gérer** la maintenance du parc machines, des interventions de première nécessité indispensables pour éviter toute interruption de la chaîne de production.

L'ensemble de ces activités est réalisé en prenant en compte la gestion et la préservation de l'environnement et le respect des règles de sécurité.

Cette activité, qui nécessite constance et précision, participe pleinement à l'optimisation de la productivité et la qualité des produits finis dans les entreprises de transformation du bois.

* Mécanicien Conducteur des Scieries et des Industries Mécaniques du Bois – option Mécanicien Affûteur de Sciage, Tranchage et Déroulage

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Mécanique générale et d'entretien
- Réglage de machine
- Affûtage
- Automatique
- Dessin industriel
- Technologie générale et de spécialité

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans, ou plus pour les personnes en situation de handicap
- Avoir suivi la classe de 3^{ème}, du secondaire, être titulaire d'un CAP ou d'un BEP
- Admission définitive après signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

LA DURÉE DE LA FORMATION

- En **1, ou 2 ans**, selon le profil initial de l'Apprenti.e
- 14 semaines par an au CFAIB
- 33 semaines par an en entreprise

LES POURSUITES D'ÉTUDES / PASSERELLES

- BAC Professionnel Technicien de Scierie
- BAC Professionnel Maintenance des Systèmes de Production Connectés
- BAC Professionnel Technicien Chaudronnerie Industrielle
- Passerelle vers CAP Conducteur Opérateur de Scierie

DÉLAIS D'ACCÈS

Délai d'accès variable selon la date de candidature. Etapes à suivre avant admission : dossier de candidature, visite du CFAIB et rencontre avec le responsable et/ou le formateur référent, positionnement, stage ou visite avec une ou des entreprises.

Rentrée habituelle des apprentis : septembre ou octobre. Possibilité d'intégrer la formation à tout moment de l'année (selon le planning d'alternance établi).

MÉTIERS

- Affûteur
- Régleur
- Agent de maintenance

PRÉREQUIS

Savoir Lire, écrire, compter



**CAP
MÉCANICIEN
CONDUCTEUR DE
SCIÉRIES ET DES
INDUSTRIES
MÉCANIQUES
OPTION
MÉCANICIEN
AFFÛTEUR DE
SCIAGE,
TRANCHAGE,
DÉROULAGE**

LE PROGRAMME DE FORMATION

Enseignement général :

Français
Histoire et Géographie
Prévention, Santé et Environnement
Mathématiques
Sciences Physiques
Education Physique et Sportive

Enseignement professionnel :

Technologie Affûtage
Atelier Affûtage
Mécanique et Dessin Industriel
Technologie Maintenance
Atelier Maintenance
Technologie de la Scierie
Atelier Scierie

Des dispenses de matières sont possibles si le niveau est supérieur ou égal au diplôme visé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec alternance entre Centre de Formation et Entreprise.
En centre de Formation, alternance entre apports théoriques et mises en situation pratiques en atelier.
Moyens : salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques / plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques à la certification.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les connaissances et savoir-faire de l'apprenant.e sont évalués tout au long de la formation par l'équipe pédagogique, via des bilans semestriels.
Les modalités d'examen du CAP respectent le règlement d'examen du référentiel du diplôme établi par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les épreuves sont organisées en cours de formation (CCF) et/ou à l'occasion d'épreuves ponctuelles.

TARIF

Formation payée par les OPCO.
Gratuité de la formation pour l'apprenant.e.

RNCP

RNCP605
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36428/>

TAUX DE RÉUSSITE

Le taux de réussite des apprenants du CFAIB au diplôme CAP MCS est de 91% depuis 2014 (22 apprenants présentés à l'examen, 20 admis).

En 2024, le taux de réussite est de 100% (1 présent à l'examen, 1 admis avec mention "Bien").

En 2023, le taux de réussite est de 100% (2 présents à l'examen, 2 admis).

Retrouvez les principales statistiques sur le territoire français en cliquant sur le site : www.INSERJEUNES.education.gouv.fr

RENSEIGNEMENTS & CANDIDATURE

Pour tout renseignement complémentaire, merci de remplir le questionnaire en ligne :

<https://cfaib.fr/acces-et-contact>

ou nous contacter via nos coordonnées ci-dessous.



Possibilité d'aménagement pour personne en situation de handicap